



4. Ville de Ris-Orangis, Projet Agricole (Grand Paris Sud)

Le contexte en quelques mots : la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et la Ville de Ris-Orangis ont souhaité prendre en compte une thématique spécifique autour de l'agriculture urbaine, en lien avec une procédure de ZAC sur un quartier en développement. Le projet est issu d'une volonté politique affirmée mais sur une thématique nouvelle pour les collectivités.

► *Actions et orientations menées en continuité avec la saison 1*

Au début de la saison 1, la Ville et l'Agglomération en étaient aux prémices de leur réflexion sur l'économie circulaire. Le besoin était, dans un premier temps, de définir ce qu'était l'économie circulaire mais également de mieux cadrer le projet agricole en cohérence avec le projet urbain et le contexte territorial.

A la fin de la saison 1, le porteur de projet envisageait une feuille de route, mais il est vrai que la déclinaison opérationnelle restait encore assez vague car lointaine. En effet, certaines thématiques développées lors de l'accompagnement étaient évidentes comme les flux par exemple, mais il faut réussir à rendre le sujet concret.

Le projet est depuis passé en phase opérationnelle.

Ainsi, les travaux de préparation du site ont été menés par les collectivités en 2018, 2019 et 2020.

Sécurisation du site, approvisionnement en eau et électricité, irrigation, voiries d'accès, redressement du sous sol et amendement des sols mais aussi bâtiment agricole ont été livrés en 2020.

Concernant le bâtiment agricole, l'agglomération a fait construire un bâtiment d'activité de 390 m² selon l'ambition de développement durable de Ris-Orangis. Ainsi celui-ci est en matériaux écologiques, notamment une isolation en laine semi rigide à base de fibre de bois, une ossature bois et un bardage bois non traité, et de viser l'économie de surface consommée par du bâti par la mutualisation du bâtiment entre les différents exploitants qui s'installeront. Il pourra ainsi abriter un ou plusieurs espaces de stockage, des bureaux et un point de vente.

La sélection des agriculteurs est, elle, en cours, en partenariat avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) et le pôle ABIOSOL (le pôle d'accompagnement des projets d'installation agricoles, biologiques et solidaires). Un premier appel à candidature lancé à l'été 2018 a permis de sélectionner un premier agriculteur.

Un second appel à candidatures est en cours et permettra de recruter un ou plusieurs agriculteurs bios (productions diversifiées dont maraichage) qui commercialiseront leur production en circuits courts et locaux. Les agriculteurs qui seront retenus à l'automne 2020 pourront alors s'installer sur les lieux pour préparer les productions qu'ils pourront commercialiser dès 2021.

La ville a également une forte volonté de les faire travailler ensemble et donc d'agir sur la diversification des cultures et des productions.

Concernant les ambitions économie circulaire, au-delà de la phase travaux, de la certification bio et de la vente en circuits courts, la ville souhaite que les agriculteurs aient une démarche vertueuse concernant les intrants. Elle œuvre par exemple pour qu'il y ait des synergies avec le club hippique à proximité et que les déchets agricoles soient traités par compostage avec

les jardins familiaux de la ville ou encore dans une unité de méthanisation à proximité. Une volonté de la collectivité était également de pouvoir faciliter cet approvisionnement local pour la restauration collective, mais qui est pour le moment freiné par des contraintes notamment d'ordre réglementaire.

L'agglomération de Grand Paris Sud qui a fait l'acquisition des terrains auprès d'un aménageur proposera des baux ruraux environnementaux aux agriculteurs. Ces baux ruraux environnementaux ont la particularité de répondre à des critères très particuliers en matière d'écologie comme la préservation des ressources, l'obligation de la certification bio, le développement des haies, la limitation ou l'interdiction des apports en fertilisants et produits phytosanitaires, etc.

L'autre chantier sur le terrain, très intéressant en termes d'économie circulaire, sont les travaux qui ont été menés du T1 2019 au T2 2020 sur les parcelles agricoles. Il s'agit de la reconstitution d'un sol agricole sur presque 10 ha et 1m²⁰ de sol et d'apporter environ 84 000 m³ de terre. Ce travail de reconstitution des terres agricoles devait représenter un budget important pour les collectivités mais une autre solution beaucoup moins coûteuse et beaucoup plus circulaire a été trouvée. Contactés par Bouygues Travaux Publics, une convention a été signée entre les différentes parties. Dans ce partenariat, Bouygues a ainsi pu apporter ses terres inertes issues des couches de sol en dessous de ses chantiers du Grand Paris Express (fond géochimique quasi identique à celui de la parcelle agricole de Ris-Orangis). La grande majorité du temps, ces terres ne sont pas valorisées et l'entreprise aurait normalement dû les mettre en centre de stockage d'inertes. Via ce projet les terres sont valorisées directement au sein d'un projet d'aménagement, à proximité des chantiers, diminuant ainsi également les distances de transport de celles-ci. Les terres retrouvent donc une seconde vie, tous les acteurs sont gagnants et l'environnement aussi!

Ainsi ce partenariat inédit avec Bouygues Travaux Publics a permis ce redressement du sol, l'apport de terre végétale, de compost bio et le semis d'engrais vert afin d'améliorer les caractéristiques agro pédologiques du site et à terme de favoriser la vie du sol. Une première en Ile de France pour une gestion raisonnée de la ressource Sol.

► *Structuration de la gouvernance*

Le projet est porté toujours conjointement entre l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et la Ville de Ris-Orangis. Une feuille de route a été actée collégalement et fournit une vision prospective à long terme. L'économie circulaire est intégrée au PADD et représente ainsi la trame de fond du PLU de la ville. Aujourd'hui au sein de la ville, 3 personnes des services urbanisme, aménagement et espaces extérieurs sont en charge de la question économie circulaire qui est pleinement intégrée dans leur mission.

Le projet d'agriculture urbaine de l'Aunette, a également permis de nouer de nouveau partenariat d'abord avec la SAFER pour la sélection des exploitants agricoles mais également avec Abiosol (Pôle d'Accompagnement des projets d'installation Agricoles, BIOLogiques et SOLidaires) qui regroupe 4 structures : Les Champs des Possibles, Terre de Liens Ile-de-France, le réseau des AMAP d'Ile-de-France et le GAB IdF (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France).

Le dernier partenariat en date est celui avec Bouygues Travaux Publics qui témoigne d'une volonté de poursuivre sur la mise en place d'actions tournées vers l'économie circulaire.

► *Prise en compte de l'économie circulaire, appropriation par les acteurs*

De plus en plus d'acteurs du territoire sont au courant de la démarche et sollicitent la ville pour faire partie du projet. C'est le cas par exemple sur l'éco-quartier des Docks de Ris où s'est implantée une buvette / restaurant alternatif qui souhaiterait s'approvisionner avec les productions des exploitations de l'Aunette. D'autres opportunités sont également perçues, c'est le cas pour l'association L'Attribut, mais aussi les jardins familiaux ou encore le Poney Club qui pourraient interagir avec les exploitations sur le volet des déchets de culture/ intrants.

► *Atouts et freins*

L'atout le plus important pour Ris-Orangis aujourd'hui est la valeur que cela crée en termes de lien social entre les acteurs à l'échelle de la ville. De plus en plus d'associations ont envie de venir s'installer sur le territoire.

La collectivité voit aussi l'opportunité de créer de la valeur sur le territoire à travers les circuits courts et de proximité. De manière générale on se rend compte que tout le monde est gagnant.

Par contre, il est vrai que cela nécessite une conduite du changement importante et qu'il est aujourd'hui nécessaire de former l'ensemble des équipes pour être sûr que tout le monde aille bien dans le même sens.